

Les convois vélo

Essayer un vélo à assistance électrique et faire son trajet domicile-travail pour la première fois, accompagné sur un itinéraire sécurisé et conseillé, c'est possible avec les convois-vélo.

C'est encore le meilleur moyen pour se rendre compte par soi-même que 10 kms en VAE, cela se fait (très bien !) et que ça peut même donner (très !) envie de le faire plus souvent !

Un convoi vélo, comment ça marche ?

Exemple : trois collègues d'une entreprise de Sophia habitent sur la même commune et souhaitent tester ensemble leur trajet domicile-travail. Ils s'inscrivent, et un convoi vélo est organisé pour eux :

- 8h : rendez-vous sur un parking de leur commune d'habitation
Accueil par un animateur, mise à disposition gratuite de vélos à assistance électrique, réglés à la bonne hauteur, ainsi que les accessoires (cadenas U, casque, doubles sacoches, gilet réfléchissant, pompe, trousse de dépannage)
- 8h10 : petit test de maîtrise du vélo à assistance électrique sur le parking
- 8h15 : départ en convoi guidé sur l'itinéraire le plus agréable et sécurisé. L'encadrant en profite pour donner les astuces (bien se placer sur la route, voir et être vu, anticiper, rester vigilant, respecter le code de la route...)
- 8h30 : arrivée à l'entreprise. Les vélos sont attachés au sein de l'entreprise la journée, ils peuvent être utilisés pour aller faire une course le midi si besoin
- 17h30 : l'animateur revient à l'entreprise et le convoi repart en direction de la commune d'origine
- 17h45 : arrivée au parking de départ et rendu des vélos.



Nombre de participants maximum : 5

Comment réserver un convoi vélo?

- Vous êtes des voisins, des collègues, vous êtes au moins trois à vouloir faire un convoi-vélo ensemble, pour un trajet domicile-travail, ou domicile-activité, exposez votre besoin à mobilite@agglo-casa.fr

Nous planifierons alors le meilleur convoi avec vous !

<https://www.agglo-sophiaantipolis.fr/vivre-et-habiter/se-deplacer/le-velo/les-convois-velo?>

